



Le collectif de laïcs camerounais qui avait sollicité l'autorisation du Vatican a été débouté par le Saint-Siège.

Néanmoins, Paul Biya a obtenu que des hommages soient rendus à l'Ex DCC dans son Sud natal précise le Magazine Jeune Afrique. La dépouille de Belinga Eboutou ne séjournera pas dans une église au Cameroun.

Du moins pas dans la Basilique mineure de Mvolye comme l'avait souhaité ce haut commis de l'Etat, bien avant sa mort. Le magazine hebdomadaire Jeune Afrique dans son édition du 02 au 08 juin 2019 révèle que «Le collectif de laïcs qui a décidé de saisir le Vatican pour obtenir de lui son autorisation, a essuyé un non catégorique».

Une décision motivée selon nos confrères par le fait que l'Ancien directeur du Cabinet civil de la Présidence a fait obstruction à la justice dans l'enquête sur la mort suspecte de Mgr Benoît Bala en mai 2017.

Néanmoins précise le magazine, le Président de la République Paul Biya a obtenu de la famille et de Christophe Zoa l'évêque du Diocèse de Sangmélina, que des hommages religieux lui soient rendus dans son Sud natal. Le Corps de l'ex DCC partira donc de Genève le 6 Juin, pour l'aéroport de Yaoundé Nsimalen.

La dépouille mortelle sera ensuite conduite dans la localité de Zoétéélé (région du Sud) .Son corps sera installé à l'église Sainte Marguerite de Zoétéélé à Nkolomang.

S'en suivra une veillée jusqu'à l'aube, précédée par une messe pontificale. Sa dépouille sera ensuite conduite le lendemain à l'Eglise Saint Jean Paul II de Nkilzok, où elle séjournera jusqu'à son inhumation dans la stricte intimité familiale le samedi 08 juin 2019.

Cameroun-Info.Net
